

Pour l'avancement de la santé mentale

Un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes

Rapport d'étape de l'organisme responsable dans la région de Peel – Automne 2016

Énoncé de vision :

Nous avons comme vision que l'Ontario soit un lieu où la santé mentale des enfants et des jeunes est reconnue comme un déterminant clé de la santé et du bien-être dans leur ensemble et où les enfants et les jeunes peuvent réaliser tout leur potentiel.

Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes

Objectif :

Ensemble, nous transformerons l'expérience des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de leurs familles, pour qu'ils sachent quels services de santé mentale de haute qualité sont offerts dans notre communauté, et comment accéder aux services de santé mentale et au soutien qui conviennent à leurs besoins

Pour l'avancement de la santé mentale

Cher partenaire communautaire,

Les organismes responsables des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes (SMEJ) dans la région de Peel ont connu une véritable ruche d'activités au cours des six premiers mois de 2016-2017, à mesure que poursuivons la mise en œuvre de l'initiative *Pour l'avancement de la santé mentale* (PASM), le projet du gouvernement de l'Ontario visant la transformation du système de services SMEJ dans notre province.

Mises à jour sur les progrès dans la zone de services de Peel :

Le **Plan de prestation de services essentiels** (PPSE) est l'un des deux projets annuels du programme PASM que chaque organisme responsable doit soumettre chaque année au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Le PPSE contient un résumé des services essentiels/processus clés de la zone de service, un profil de la population dans chaque zone de services, un sommaire des initiatives de mobilisation des fournisseurs de services essentiels (FSE), un rapport sur les progrès réalisés relativement aux livrables décrits dans le PPSE de l'année précédente, des détails sur les priorités de la zone de services pour l'année à venir, et une description de comment l'organisme responsable collabore avec ses partenaires fournisseurs de services francophones.

PLAN DE PRESTATION DES SERVICES ESSENTIELS 2015/16 – Priorités, objectifs et mises à jour

| Priorité #1 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|---|---|---|
| Mise en œuvre du modèle Réseau d'admission coordonnée de Peel (PCIN) | Concrétise la nouvelle vision de l'admission coordonnée (Services de santé mentale pour les enfants et les jeunes) dans Peel. Le modèle PCIN est appuyé par tous les partenaires dans la prestation des services essentiels et s'aligne sur les exigences du programme PASM en ce qui concerne le processus d'accès/d'admission coordonnés. | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre un outil d'admission normalisé et fondé sur des preuves (outil d'évaluation interRAI)• Mettre en œuvre un processus d'aiguillage communautaire• Effectuer des ajustements aux processus d'admission, normes, procédures et protocoles• Simplifier l'accès• Établir une image de marque « PCIN »• Mettre en œuvre le module d'admission centralisée PCIN EMHware (nouvelle base de données cliniques commune) |

Progrès réalisés à ce jour :

Les points d'accès/d'admission dans Peel recueilleront et enregistreront les mêmes informations d'admission pour tous les FSE de Peel, dans les mêmes systèmes de données. Le processus comprendra un système d'admission commun (l'outil d'évaluation interRAI Screener et un ensemble de questions normalisées) et permettra les transferts entre programmes au sein du système de services SMEJ, sans avoir à répéter le processus d'admission.

La mise en œuvre de l'outil d'évaluation interRAI avance bien. Trente membres du personnel ont été formés et les activités ont inclus des tests de compétences et un événement « Formation des formateurs ». Un guide a aussi été élaboré pour appuyer l'intégration de l'outil d'évaluation interRAI dans le processus d'admission. L'outil devrait être lancé plus tard dans l'exercice.

La carte du système SMEJ de Peel a été révisée, la plupart des chemins d'accès vers/au travers des services essentiels ont été définis, et de nouveaux protocoles/accords visant à appuyer ces chemins d'accès sont en voie de développement. Des discussions ont été entamées concernant les transferts au sein du système des services SMEJ. Le processus permettant l'aiguillage par de tierces parties dans la communauté est actuellement dans sa phase pilote.

La mise en œuvre du Module d'admission coordonnée « PCIN » de la nouvelle base commune de données cliniques a aussi été amorcée, et les questions normalisées qui serviront à l'admission ont été intégrées dans le module. Le module devrait être lancé dans le dernier trimestre du présent exercice.

À la suite d'une demande de propositions, le Peel Children's Centre, en tant qu'organisme responsable, a sélectionné et conclu un contrat avec la société Fingerprint Communications pour l'élaboration d'une identité visuelle, ou image de marque, pour le PCIN, afin d'accroître sa visibilité comme « porte d'entrée » clairement identifiable, facile à retenir et significative pour les jeunes et les familles qui le cherchent afin d'accéder aux services SMEJ. Un groupe de discussion incorporant les partenaires FSE s'est réuni en septembre et, par la suite, un grand nombre de FSE et plus de 100 partenaires communautaires ont été sollicités pour compléter un sondage portant sur leurs expériences avec le système SMEJ de Peel. Les résultats de ce sondage, ainsi que les informations recueillies lors d'autres discussions de groupe/ateliers de travail, serviront à l'élaboration du profil d'image de marque du PCIN.

Les prochaines initiatives porteront sur l'élaboration d'une stratégie d'accès pour les jeunes, et ce, en conjonction avec les initiatives de mobilisation des jeunes décrites dans le cadre de la priorité PPSE #4 de la zone de services.

| Priorité #2 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|--|--|---|
| <p>Mise en œuvre d'un outil commun d'évaluation/de mesure des résultats (l'outil interRAI ChYMH) chez tous les partenaires FSE dans la zone de services de Peel</p> | <p>Fournira des données cliniques cohérentes dans toute la zone de services de Peel pour appuyer la planification, l'alignement de la prestation des services et du programme, et la gestion de la performance, permettant aux partenaires FSE de Peel de démontrer que nos services SMEJ répondent aux besoins en matière de santé mentale des enfants et des jeunes que nous desservons.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formation et tests sur l'outil ChYMH InterRAI • Communauté de pratique pour le personnel qui utilise l'outil ChYMH • Planifier la mise en œuvre de l'outil ChYMH • Cartographier le processus pour compléter l'outil d'évaluation et l'outil ChYMH • Intégrer l'outil ChYMH avec la base de données cliniques |

Progrès réalisés à ce jour :

En 2015, tous les partenaires FSE dans Peel ont décidé d'adopter la famille d'instruments normalisés d'évaluation de la santé mentale des enfants et des jeunes interRAI, fondés sur des données probantes. Une équipe de mise en œuvre interRAI (composée de membres du CPRI [Institut des ressources pour enfants et parents] et du personnel des organismes responsables et de tous les partenaires FSE) a été formée pour mener la mise en œuvre dans Peel. La formation sur l'outil ChYMH interRAI (pour l'évaluation clinique et le suivi des résultats) a commencé à la fin 2015. Jusqu'à date, plus de 200 membres du personnel ont reçu la formation. Les tests des compétences ont commencé au début de l'année et ont conclu en avril. Pour assurer la durabilité et la cohérence au niveau de l'utilisation des outils interRAI, l'équipe responsable de la mise en œuvre a développé une séance de « Formation des formateurs »

en février 2016. Dix membres du personnel ont suivi la formation, et ces membres ont ensuite formé ensemble l'Équipe de formation interRAI de Peel. Parmi ses responsabilités, l'équipe appuie aussi les utilisateurs existants de l'outil.

Les activités de mise en œuvre de l'outil interRAI au cours de l'exercice 2016-2017 comprennent, jusqu'à présent :

- Lancement de l'outil ChYMH en juin 2016. Le personnel a commencé à intégrer l'utilisation de l'outil et les résultats à la pratique clinique, et à intégrer les rapports ChYMH dans les communications destinées aux clients/familles.
- Une formation de trois jours sur l'outil ChYMH a été offerte aux nouveaux membres du personnel cet automne, et une formation additionnelle est prévue pour janvier.
- Les équipes chargées de la mise en œuvre et de la formation continuent à respecter les délais et à appuyer la mise en œuvre de l'outil interRAI, mettant un accent tout particulier sur l'intégration de l'outil dans le travail clinique effectué par le personnel.
- Une formation d'alphabétisation sur l'outil InterRAI a été fournie aux psychiatres de l'hôpital Trillium Health Partners ainsi qu'à 50 conseillers d'enfants et de jeunes. Une formation d'alphabétisation additionnelle sur l'outil interRAI pour les autres intervenants est en cours d'élaboration.
- Le CPRI a créé trois communautés de pratique régionales pour les formateurs ChYMH, les évaluateurs et le personnel opérationnel. Le Peel Children's Centre a organisé les réunions des trois communautés de pratique de la région du Centre en octobre.

| Priorité #3 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|--|--|--|
| Mise en œuvre d'une base commune de données cliniques (EMHware) pour les quatre partenaires FSE de Peel basés dans la communauté | Fournira le moyen de stocker et de protéger les données cliniques, et d'en faciliter l'analyse, afin que les FSE de Peel puissent répondre aux objectifs PASM pour la planification, l'alignement de la prestation des services et du programme, et la gestion de la performance | <ul style="list-style-type: none"> • Conception et codage • Développement technique • Achèvement de la programmation personnalisée • Essais et lancement |

Progrès réalisés à ce jour :

Les quelques derniers mois ont été marqués par un travail intense en coulisses, y compris la préparation technique liée au logiciel EMHware et les préparatifs des fournisseurs de services essentiels visant le transfert des données des diverses bases de données existantes à la nouvelle base de données commune. La formation sur EMHware débutera sous peu au Peel Children's Centre, qui commencera à exploiter le logiciel en janvier 2017. Les trois autres FSE communautaires (AYSP, Nexus Youth Services, et Rapport Youth & Family Services) offriront une formation à leur personnel et commenceront à utiliser le logiciel EMHware avant la fin de l'exercice.

Nos projets futurs comprendront des discussions avec les deux FSE hospitaliers de Peel (Trillium Health Partners et William Osler Health System) sur la construction de « ponts » pour faciliter le partage des données et permettre ainsi l'intégration des données cliniques SMEJ recueillies par les hôpitaux.

| Priorité #4 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|---|---|---|
| Élaboration et mise en œuvre d'un mécanisme de mobilisation des jeunes à l'échelle du système | S'aligne sur les attentes du programme PASM pour la mobilisation des jeunes. Le mécanisme est en passe de devenir l'un des principes directeurs des services pour tous les FSE dans Peel, et se fonde sur l'expérience de Nexus Youth Services, qui a intégré la mobilisation des jeunes dans sa conception, prestation et évaluation des services. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan pour mettre en place les bases pour la mobilisation des jeunes dans la zone de services de Peel • Améliorer les occasions de communication et de collaboration entre les FSE de Peel • Développer un mécanisme pour la mobilisation des jeunes à l'échelle du système, aux fins d'utilisation dans la zone de services de Peel |

Progrès réalisés à ce jour :

Les activités liées à la mobilisation des jeunes depuis le début du présent exercice comprennent :

- L'engagement de cinq jeunes bénévoles pour faire des recherches sur les jeunes. Ces jeunes ont animé 12 groupes de discussion dans Peel, dont un avec la table FSE;
- En partenariat avec ces jeunes bénévoles, la Coordinnatrice responsable de la mobilisation des jeunes pour Peel a élaboré un rapport d'examen situationnel qui a été partagé avec tous les intervenants, et dont les résultats ont servi de base pour la formation prochaine sur « L'art de la mobilisation des jeunes » organisée par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents;
- Une analyse informelle résumant les thèmes abordés par les groupes de discussion avec leur personnel et leurs clients adolescents;
- Un FSE a formé un Comité sur la mobilisation des jeunes;
- Un plan de formation axé sur la mobilisation des jeunes a été élaboré, et la formation débutera dans la nouvelle année.

La Coordinnatrice responsable de la mobilisation des jeunes pour Peel, Nancy Hood, a récemment accepté une nouvelle occasion de carrière, qui lui permettra de capitaliser sur son expertise acquise dans ce domaine. Nous remercions Nancy pour ses accomplissements exceptionnels au niveau de la mobilisation des jeunes, et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses projets futurs. Nous avons récemment recruté un nouveau Coordinnateur responsable de la mobilisation des jeunes, Omar Goodgame, avec l'aide du Groupe de travail sur la mobilisation des jeunes. Nous accueillons chaleureusement Omar et avons hâte de travailler avec lui et nos jeunes pour continuer à faire avancer nos initiatives de mobilisation des jeunes dans Peel.

| Priorité #5 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|---|---|--|
| Élaboration et mise en œuvre d'un mécanisme de mobilisation des familles à l'échelle du système | S'aligne sur les attentes du programme PASM pour la mobilisation des familles. Les activités existantes connexes à la mobilisation des familles sont en voie d'être repensées dans une perspective communautaire, afin d'assurer que toute la zone de services de Peel puisse en bénéficier à l'avenir. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan pour mettre en place les bases pour la mobilisation coordonnée des familles dans Peel • Élaborer un mécanisme pour la mobilisation des familles à l'échelle du système, aux fins d'utilisation dans la zone de services de Peel. |

Progrès réalisés à ce jour :

- La Coordinnatrice responsable de la mobilisation des familles dans Peel, Stephanie Bush, a fait une présentation aux fournisseurs des services essentiels en avril 2016. Elle a rencontré le personnel dirigeant de tous les FSE pour discuter d'une collaboration entre les groupes de discussion et les groupes de travail, et d'une participation commune aux activités de mobilisation des familles.
- Un examen situationnel ainsi qu'un inventaire des pratiques en matière de mobilisation des familles sont en cours d'élaboration.
- Un cadre d'évaluation est en cours d'élaboration.
- Des consultations avec des aides-soignants ont déjà eu lieu, et deux autres séances auront lieu sous peu. Les participants comprennent des familles de tous les fournisseurs de services essentiels dans Peel.
- Un programme de formation portant sur la mobilisation des familles a été élaboré en collaboration avec le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents et l'organisme Parents for Children's Mental Health. Sept ateliers de travail destinés au personnel des FSE, à tous les niveaux et occupant des rôles cliniques et non cliniques, sont prévus pour janvier 2017. L'objectif est de développer une compréhension commune de la mobilisation des familles dans Peel et d'identifier des « champions » qui aideront à faire avancer l'initiative.

Pour l'avancement de la santé mentale

| Priorité #6 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
|---|--|--|
| Révision des Services brefs dans la zone de services de Peel | Permettra de réaliser un alignement parfait avec les lignes directrices et les exigences du programme du MSEJ, et d'optimiser l'alignement de la prestation des services/du programme chez tous les FSE qui fournissent des Services brefs | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'envergure de la révision • Déterminer les processus et établir un groupe de travail • Élaborer un plan de travail |
| Il s'agit d'une initiative émergente. Un plan de travail sera prêt à la fin de l'exercice, et la révision aura lieu au cours de l'exercice 2017-2018. | | |

Le programme PASM exige aussi que les organismes responsables soumettent un **Plan communautaire de services de santé mentale (PCSSM)** qui résume leurs initiatives de mobilisation dans la communauté, fournit un survol des services des partenaires sectoriels, évalue les mécanismes de planification communautaires par rapport aux exigences que doivent respecter les organismes responsables en matière de planification communautaire, identifie les priorités relativement aux chemins d'accès et aux relations avec les partenaires du système, et décrit comment nous travaillons avec nos partenaires francophones du système.

Alors que le PPSE est axé sur les priorités du système SMEJ, dont le financement est accordé par le MSEJ, le PCSSM est axé sur les services offerts en collaboration avec d'autres secteurs (par ex., conseils scolaires et fournisseurs de soins de santé) qui fournissent aussi des services de santé mentale pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Les deux plans fonctionnent ensemble pour réaliser la vision et les objectifs du programme PASM.

| PLAN COMMUNAUTAIRE DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE 2015-2016 – Priorités, objectifs et mises à jour | | |
|---|---|--|
| Priorité #1 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
| Compléter le sommaire des services/programmes SMEJ fournis par les partenaires du système dans la zone de services de Peel | S'aligne sur l'exigence du programme PASM qui requiert que le PCSSM contienne un Sommaire des services des partenaires sectoriels | <ul style="list-style-type: none"> • Faire appel aux partenaires restants • Compléter le Sommaire des services des partenaires sectoriels • Élaborer une carte préliminaire des services • Finaliser le sommaire/la carte et les partager avec l'ensemble de la communauté |
| <p>Progrès réalisés à ce jour :</p> <p>La cartographie des services sera complétée par un groupe de travail au sein du nouveau Mécanisme de planification communautaire en santé mentale des enfants et des jeunes de Peel (voir ci-dessous). Le groupe de travail consultera divers secteurs fournissant des services aux enfants et aux jeunes pour obtenir les données manquantes nécessaires, organiser des services dans un cadre cartographié, et vérifier l'exactitude du sommaire et de la carte. L'organisme responsable partagera le sommaire/la carte avec tous les membres du Mécanisme de planification communautaire et avec tous ceux qui ont contribué au travail.</p> | | |
| Priorité #2 de la zone de services | Justification | Objectif(s) principal(aux) |
| Compléter l'élaboration du Mécanisme de planification communautaire SMEJ pour la zone de services de Peel | S'aligne sur les attentes du programme PASM portant sur la création d'un Mécanisme de planification communautaire qui s'applique spécifiquement à la SMEJ. En 2015-2016, l'organisme responsable a évalué les diverses tables de planification/mécanismes et a conclu qu'aucun ne satisfaisait aux exigences du programme | <ul style="list-style-type: none"> • Conclure les consultations et faire un rapport sur les constatations • Faire une ébauche d'un cadre conceptuel pour le Mécanisme de planification communautaire • Obtenir une rétroaction de la communauté sur les résultats des consultations et partager le cadre conceptuel • Établir un groupe de travail principal |

| | | |
|---|-------|--|
| | PASM. | <ul style="list-style-type: none">• Étudier les besoins du mécanisme en matière de ressources• Élargir la mise en œuvre |
| <p>Progrès réalisés à ce jour :</p> <p>Au début de 2016, l'organisme responsable a confié un contrat à une consultante pour mener une consultation auprès de plusieurs partenaires sectoriels, et leur demander leur franc avis sur un mécanisme de planification communautaire spécifique à la SMEJ. En juin, l'organisme responsable a organisé une réunion avec plus de 100 partenaires sectoriels pour donner à la consultante l'occasion de partager les conseils qu'elle avait reçus et inviter les partenaires à fournir des recommandations pour la conception du mécanisme et les secteurs/partenaires qui restaient à consulter.</p> <p>Le processus de consultation s'est conclu à l'automne. Un rapport sommaire sur les consultations est en voie d'être finalisé, de même que le cadre conceptuel pour un Mécanisme de planification communautaire SMEJ pour la zone de services de Peel. Le rapport et le cadre conceptuel seront partagés avec la communauté de Peel sous peu.</p> <p>Au début de 2017, l'organisme responsable établira un groupe de travail au sein du Mécanisme de planification communautaire SMEJ. Pour faire suite à la recommandation de l'un des partenaires sectoriels, le mécanisme sera structuré « un peu comme un accordéon ... Il s'élargira parfois, pour atteindre autant de personnes que possible, et parfois il se rétrécira, pour ne se concentrer que sur ceux qui feront le travail et assureront les progrès. » Comme il est indiqué plus haut, la tâche initiale du groupe de travail sera de compléter la première priorité PCSSM : l'élaboration d'un sommaire compréhensif et d'une carte des services SMEJ offerts par les divers secteurs qui fournissent des services aux enfants et aux jeunes dans Peel.</p> | | |

Mises à jour sur les progrès au niveau provincial :

Les activités au niveau provincial visant à faire avancer l'initiative de transformation PASM ont exigé beaucoup de temps et d'efforts au cours des quelques derniers mois. Humphrey Mitchell, Chef de la direction du Peel Children's Centre, est le co-président du Consortium d'organismes responsables en matière de SMEJ, il siège à la Table ronde de partenariat des organismes responsables/du MSEJ, et il est membre des groupes de travail « Allocations de financement » et « Gouvernance et opérations » du Consortium. La D^{re} Kathy Sdao-Jarvie et Ceri Harnden sont respectivement membres des groupes de travail « Données » et « Communications fonctionnelles ».

Tel qu'il a été noté dans le *Rapport annuel 2016* du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, le MSEJ a modifié le rôle futur des organismes responsables de façon à ce que le ministère conserve la surveillance financière et contractuelle des fournisseurs de services essentiels. Le MSEJ travaille avec les organismes responsables pour élaborer des ententes de responsabilisation appropriées avant que les organismes n'assument leurs responsabilités entières. Ces ententes définiront clairement et appuieront les rôles et responsabilités des organismes responsables, y compris la planification de la prestation de services essentiels et le soutien à l'amélioration continue de la qualité.

D'autres initiatives provinciales ont aussi été entreprises durant le présent exercice, y compris :

- Élaboration d'un nouveau **modèle d'allocation du financement** en collaboration avec la société d'experts-conseils MNP. Des consultations auprès des FSE partout en Ontario ont eu lieu au cours des derniers mois. Le secteur démographique des enfants et des jeunes sera le principal moteur du nouveau modèle, combiné aux indicateurs socio-économiques, à la diversité et à la ruralité. Ces moteurs doivent être soutenus par des données fiables et cohérentes, qui existent pour chaque zone de services en Ontario. Le nouveau modèle d'allocation du financement devrait être déployé au cours de l'exercice 2017-2018, et prendra effet le 1^{er} avril 2018.
- **Législation et règlements** visant la modification de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. Un nouveau projet de loi devrait être présenté à Queen's Park sous peu; il comportera les changements nécessaires pour la mise en œuvre complète du programme PASM.

- Élaboration d'une nouvelle **solution d'intelligence d'affaires (Business Intelligence)** pour recevoir et analyser les informations de nos FSE partout en Ontario.
- Répondre au premier objectif du plan stratégique du Consortium d'agences responsables, soit le **lancement et la gouvernance du Consortium**, y compris la prise de décisions, la structure opérationnelle et le flux d'informations.
- Appuyer les besoins en matière de santé mentale des **réfugiés syriens**. Le MSEJ a élaboré un plan de soutien en cinq points pour appuyer l'établissement efficace des réfugiés syriens : (1) établir un point de contact unique dans chaque bureau régional, pour travailler en collaboration avec les organismes d'aide à l'établissement; (2) identifier et aiguiller les enfants, les jeunes et les familles vers les FSE; (3) élargir les programmes de sensibilisation des jeunes; (4) établir une équipe d'intervention spécialisée pour les enfants réfugiés; et (5) établir une équipe chargée de l'évaluation de la santé mentale. Le CPRI assume la responsabilité de cette dernière équipe de soutien, et a demandé aux organismes responsables d'identifier la meilleure façon pour le CPRI de travailler en partenariat avec eux pour appuyer les FSE et les enfants et les jeunes réfugiés syriens aux prises avec d'importants troubles de santé mentale.

* * * * *

À tous nos partenaires communautaires, nous vous remercions de votre intérêt et de votre appui du programme de transformation de l'initiative *Pour l'avancement de la santé mentale*. Nous sommes enthousiastes quant au potentiel de la transformation du système, qui permettra un accès plus facile et « visible » à un système de services de haute qualité aux enfants et aux jeunes dans Peel qui font face à des défis de santé mentale. Nous demeurons également engagés envers le rôle essentiel que nous jouons dans l'édification d'un système provincial qui reconnaît et appuie la santé mentale des enfants et de jeunes.

À titre d'organisme responsable, et au nom de nos partenaires FSE, le Peel Children's Centre s'engage à vous fournir des renseignements utiles et en temps opportun concernant les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative PASM dans la communauté de Peel. Nous espérons que vous trouverez cette mise à jour utile. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse PeelMOMH@peelcc.org si vous avez des questions ou des suggestions. Vous pouvez aussi consulter le site Web du MSEJ pour plus de renseignements : www.ontario.ca/avancementsantementale.